

Original : Anglais



**PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ**  
**30<sup>ème</sup> Session du Comité de Suivi du COMCEC**

**(Ankara, 7-8 mai 2014)**

**Bureau de Coordination du COMCEC**  
**Ankara, avril 2014**  
[www.comcec.org](http://www.comcec.org)



**PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA 30<sup>EME</sup> REUNION  
DU COMITE DE SUIVI DU COMCEC  
(Ankara, 7-8 mai, 2014)**

1. Séance d'ouverture de la réunion et adoption de l'Ordre du Jour
2. Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa mise en œuvre
3. Mise en œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI
4. Expansion du Commerce Intra-OCI
5. Amélioration du Transport et des Communications
6. Développement d'un secteur du Tourisme compétitif et durable
7. Accroissement de la Productivité du Secteur Agricole et Durabilité de la Sécurité Alimentaire
8. Eradication de la Pauvreté
9. Approfondissement de la Coopération Financière.
10. Renforcement du Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Economique.
11. Préparatifs pour la Session d'Echange de Vues sur " le Rôle des Partenariats Public Privé dans le Développement du secteur touristique dans les Etats Membres de l'OCI"
12. Projet d'Ordre du Jour de la 30<sup>ème</sup> Session du COMCEC
13. Questions diverses
14. Adoption du Rapport

-----

## **INTRODUCTION**

Le but du présent document est de fournir des informations de base sur l'état actuel des domaines, des programmes et des projets de coopération du COMCEC, en vue de sa 30<sup>ème</sup> Session du Comité de Suivi qui se tiendra les 7 et 8 à Ankara, Turquie.

Le document fournit des informations de base et les activités nécessaires figurant dans les points 2 à 12 du Projet d'Ordre du Jour. Etant donné que les autres Points de l'Ordre du Jour se passent d'explication, ils ne sont pas inclus dans le Document.

Les rapports et les études qui seront soumis au titre de point de l'Ordre du Jour seront mis en ligne sur le site Web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org))

## **POINTS DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE**

### **POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre**

##### **- La Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre**

La Stratégie du COMCEC, adoptée lors de la 4<sup>ème</sup> Session Extraordinaire de la Conférence Islamique au Sommet, tenue à La Mecque, Arabie Saoudite, les 14 et 15 août 2012 est devenue opérationnelle.

La Stratégie du COMCEC se fonde sur trois principes, à savoir Augmentation de la Mobilité, Renforcement de la Solidarité et Amélioration de la Gouvernance. Ces principes guident les efforts de coopération dans les domaines de coopération, à savoir le commerce, le transport et les communications, le tourisme, l'agriculture, l'allègement de la pauvreté et la finance. La Stratégie comporte un mécanisme de mise en œuvre bien défini. Le premier instrument pour son opérationnalisation est le mécanisme du Groupe de Travail. La Stratégie assure un engagement actif et direct des experts des Pays Membres dans les domaines de coopération grâce à des réunions régulières des Groupes de Travail. Les Groupes de Travail visent à produire et diffuser des connaissances et à partager les expériences et les bonnes pratiques. Ils fournissent également un lieu propice à la création d'une compréhension commune et au rapprochement des politiques entre les Pays Membres pour répondre à leurs problèmes de développement communs.

Le deuxième instrument pour la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC est la Gestion du Cycle de Projet (GCP). La Stratégie propose une GCP viable, à travers laquelle les pays membres participant aux groupes de travail peuvent présenter des projets afin qu'ils soient financés par des subventions du Bureau de Coordination du COMCEC.

La phase de mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC a commencé en 2013. S.E. Abdullah GÜL, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC, a présenté au 12<sup>ème</sup> Sommet Islamique, tenu au Caire les 6 et 7 février 2013, un rapport complet sur le progrès réalisé dans le cadre du COMCEC et a informé le Sommet que la Stratégie du COMCEC était entrée en opération. Le Président a également fourni au Sommet des informations détaillées sur les préparatifs concernant la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, les première et deuxième Réunions des Groupes de Travail ont été organisées avec succès avec la participation active des Pays membres en 2013. Les troisième et quatrième Réunions des Groupes de Travail du COMCEC se tiendront en 2014. Les détails concernant chaque Groupe de Travail figurent au titre des points pertinents de l'ordre du jour.

Concernant le deuxième instrument pour la mise en œuvre de la Stratégie, à savoir, la Gestion du Cycle de Projet (GCP), le Bureau de Coordination du COMCEC a organisé deux programmes de formation au sujet du financement de nouveaux projets par le COMCEC afin de tenir les Points Focaux des Groupes de Travail informés des détails des documents et processus nécessaires à la soumission des projets. Le premier a eu lieu les 19 et 20 août 2013, à Ankara, Turquie, et le second a été organisé pour les Pays Membres d'Afrique Occidentale le 29 août 2013, à Dakar, Sénégal. Lors

de ces programmes de formation, les participants ont eu l'occasion de s'entraîner à l'élaboration de projets.

Par conséquent, le premier appel à projets a été lancé le 2 septembre 2013 et la date limite de la soumission de projets a été fixée au 1<sup>er</sup> novembre 2013. Les pays Membres et les Institutions pertinentes de l'OCI ont montré un vif intérêt pour cet appel à projets. La liste finale des projets a été annoncée le 9 mars 2014 sur le site Web du COMCEC et 15 projets ont été sélectionnés pour recevoir les subventions fournies par le Bureau de Coordination du COMCEC. La phase de la mise en œuvre des projets a été lancée à la cérémonie de signature qui a eu lieu le 2 avril 2014 à Ankara. Le deuxième appel à projets au titre de la GCP sera fait au mois de septembre 2014.

En outre, les efforts de coopération déployés par les Institutions de l'OCI opérant dans le domaine économique accordaient une importance particulière à la réalisation des objectifs de la Stratégie du COMCEC. Dans ce contexte, en conformité avec la décision pertinente du 22<sup>ème</sup> Comité de Session tenu le 13 mai 2013 à Ankara, en marge de la 29<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi, les Institutions de l'OCI ont communiqué leurs listes d'activités alignées avec les objectifs et les résultats escomptés de la Stratégie du COMCEC au Bureau de Coordination du COMCEC. A cet égard, elles ont organisé des activités susceptibles de réaliser les objectifs de la Stratégie du COMCEC.

La 29<sup>ème</sup> Session du COMCEC a salué le progrès réalisé quant à la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, en particulier la convocation des Groupes de Travail du COMCEC et le lancement du premier appel à projets dans le cadre de la GCP du COMCEC. La 29<sup>ème</sup> Session du COMCEC a également salué les activités des Institutions pertinentes de l'OCI (SESRIC, CIDC, BID, CICIA, AIA et INMPI) qui seront organisées en 2014 en conformité avec la Stratégie du COMCEC. La liste des activités des Institutions pertinentes de l'OCI alignées avec la Stratégie du COMCEC est disponible sur le site WEB du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org)).

*Mesure(s) nécessaire (s):* Le Bureau de Coordination du COMCEC mettra la 30<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC au courant de la Stratégie du COMCEC et de sa mise en œuvre.

### **POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **Mise en Œuvre du Programme d'Action décennal de l'OCI**

Le Secrétariat Général de l'OCI soumet régulièrement des rapports d'examen sur la mise en œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI (TYPOA), adopté par la 3<sup>ème</sup> Session Extraordinaire de la Conférence du Sommet Islamique tenue en 2005.

La Mise en œuvre du TYPOA a été également discutée au cours de la 29<sup>ème</sup> Session du COMCEC. La Session a réaffirmé son engagement à la réalisation des objectifs du TYPOA et a appelé les Etats Membres et les Institutions de l'OCI à déployer les efforts nécessaires afin d'atteindre les objectifs du TYPOA.

*Mesure(s) nécessaire (s):* Le Secrétariat Général de l'OCI devrait soumettre à la 30<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC un rapport d'avancement sur la mise en œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI.

## **POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Expansion du Commerce Intra-OCI**

Le commerce est défini comme l'un des domaines de coopération de la Stratégie du COMCEC. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, le Groupe de Travail sur le Commerce a tenu trois réunions jusqu'à présent. La 1<sup>ère</sup> Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce a eu lieu le 20 juin 2013 à Ankara autour du thème « Promouvoir les Exportations des Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans les Etats Membres de l'OCI ». La 2<sup>ème</sup> réunion du Groupe de Travail sur le Commerce a eu lieu le 31 octobre 2013 à Ankara et avait pour thème "Améliorer l'accès des PME au financement du Commerce dans les Etats Membres de l'OCI". Les études analytiques préparées spécifiquement pour ces réunions et les documents pertinents y compris les comptes rendu de ces Réunions sont disponibles sur le site Web du COMCEC. ([www.comcec.org](http://www.comcec.org))

La 3<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce s'est tenu le 27 février 2014 à Ankara, Turquie autour du thème " Faciliter le Commerce Intra-OCI : Augmenter l'Efficacité des Procédures des Douanes dans les Etats membres de l'OCI". Les représentants de 21 Etats Membres, qui se sont déjà inscrits au Groupe de Travail, ainsi que le Centre Islamique pour le Développement et le Commerce (CIDC), la Banque Islamique pour le Développement (BID/CIFC), la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) et GAINDE 2000 ont assisté à la Réunion.

Les Représentants des Etats Membres ont partagé leurs expériences, réalisations et défis quant aux procédures douanières dans leurs pays respectifs. La Réunion a examiné les études intitulées " Faciliter le Commerce Intra-OCI : Augmenter l'Efficacité des Procédures des Douanes dans les Etats Membres" et les "Perspectives du COMCEC sur le Commerce 2014" préparées par le Bureau de Coordination du COMCEC. Les Résultats de la Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce ont été publiés par le Bureau de Coordination du COMCEC sous le titre de " Comptes rendu de la 3<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce". Toutes les publications et les présentations sont disponibles sur le site Web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org)).

La 4<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce se tiendra le 23 octobre 2014 autour du thème de « les Accords Commerciaux Préférentiels et les Efforts de Libération du Commerce dans les Etats Membres de l'OCI ». Une attention particulière a été accordée au SPC-OCI.

La 29<sup>ème</sup> Session du COMCEC s'est félicitée de la tenue de la première et deuxième Réunions du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce et a exhorté les Etats Membres à participer activement à la troisième et quatrième Réunions du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce qui devraient se tenir en 2014.

En outre, en conformité avec la résolution pertinente de la 29<sup>ème</sup> Session du COMCEC, l'Atelier sur les Pratiques du Droit en matière de Concurrence a eu lieu les 9 et 10 décembre 2013 à Istanbul. Le Séminaire sur les Politiques de la Concurrence dans les Pays Membres de l'OCI et la Conférence Internationale sur la Délocalisation entre les Etats Membres de l'OCI seront organisés par la République de Tunisie en collaboration avec le CIDC en juin et novembre 2014 respectivement.

Par ailleurs, dans ce domaine de coopération, le Forum sur " les Organes de Promotion du Commerce des Etats Membres de l'OCI: Développer davantage de synergie avec le secteur privé" a eu lieu les 17 et 18 mars 2014 à Sharjah, Les Emirats Arabes Unis (EAU).

Il existe également plusieurs programmes et projets importants à l'ordre du jour du COMCEC visant à augmenter la coopération entre les Etats Membres de l'OCI dans le domaine du commerce. Parmi les programmes et activités en cours figurent le SPC-OCI, les Foires Islamiques du Commerce, la Feuille de Route pour l'Amélioration du Commerce, l'Assistance Technique relative à l'OMC, les Activités de Financement du Commerce et les Activités Commerciales liées à l'INMPI.

Questions à débattre:

- i) Quels sont les obstacles entravant la modernisation des douanes dans votre pays? Comment peut-on les éliminer?

**- SPC-OCI**

Le SPC-OCI est le projet le plus important du COMCEC destiné à promouvoir le commerce intra-OCI. Le système est basé sur trois accords, à savoir l'Accord Cadre, le Protocole sur le Schéma des Tarifs Préférentiels (PRETAS) et les Règles d'Origine.

L'Accord Cadre, qui définit les règles et principes généraux des négociations pour la création du SPC-OCI, est entré en vigueur en 2002. Le PRETAS, qui complète l'Accord Cadre en définissant la réduction concrète des taux de tarifs, est entré en vigueur en février 2010. Les Règles d'Origine, qui seront mises en application pour l'identification de l'origine des produits correspondant aux concessions préférentielles dans le cadre du SPC-OCI, sont entrées en vigueur en août 2011. Par conséquent, la base juridique du Système a été achevée.

Afin de rendre le SPC-OCI opérationnel, au moins dix Etats Membres qui ont signé et ratifié les accords du SPC-OCI doivent soumettre leur liste de concessions au même moment. Cependant, le nombre d'Etats Membres ayant rempli les deux conditions est actuellement de neuf. Quand ce nombre atteindra 10 membres, le SPC-OCI sera opérationnel. Parmi ces neuf pays, 4 sont des membres au Conseil de la Coopération des Pays du Golfe (Emirats Arabes Unis, Qatar, Oman et l'Arabie Saoudite). Il existe une Union des Douanes entre les membres du CCG laquelle oblige ses membres à remplir conjointement les deux conditions nécessaires. Le Secrétariat du CCG a soumis une liste des concessions au nom de ses six membres. Pourtant, le Kuweit et le Bahreïn n'ont pas encore complété la ratification de ces Accords. Pour avoir un Système efficace dans les Pays du CCG, la ratification du PRETAS et des Règles d'Origine par le Kuweit et la ratification des Règles d'Origine par le Bahreïn doivent être faites.

Au cours de sa 29<sup>ème</sup> Session, le COMCEC, a réitéré sa demande aux Etats Membres qui ont ratifié les Accords du SPC-OCI de soumettre leurs listes de concessions au Secrétariat du CNC et de compléter les mesures législatives et administratives internes nécessaires afin de rendre le Système opérationnel. La Session a de même demandé au Comité de Négociation Commerciale (CNC) d'examiner la tenue de sa session une fois que le nombre requis d'Etats Membres qui ont ratifié les trois Accords du SPC-OCI soumettent leurs listes de concessions au Secrétariat du CNC.

En outre, le CIDC a organisé un séminaire pour le Secteur Privé sur le 'Système Commercial Préférentiel entre les Etats Membres', les 19 et 20 mars 2014 à Sharjah, Emirats Arabes Unis (EAU).

Mesure(s) nécessaire (s): Au nom du Secrétariat du CNC, le Bureau de Coordination du COMCEC soumettra un rapport au Comité de Suivi sur le progrès réalisé en matière de l'opérationnalisation du SPC-OCI.

Questions à débattre :

- i) Le succès de la mise en œuvre du SPC-OCI sera nécessaire pour l'augmentation de la mobilité des biens entre les Pays Membres. Quelles sont les autres mesures à entreprendre pour accélérer la mise en œuvre du Système ainsi que pour inciter davantage de Pays de l'OCI à participer au Système ?

**- Foires Commerciales Islamiques**

Les Foires Commerciales Islamiques sont organisées tous les deux ans dans l'un des Etats Membres de l'OCI par le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC) afin de promouvoir le commerce intra-OCI. A ce jour, le CIDC a organisé quatorze Foires Commerciales Islamiques. La 14<sup>ème</sup> Foire Commerciale Islamique a eu lieu du 28 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2013, à Téhéran.

En plus des Foires Commerciales Islamiques, des expositions sectorielles spécifiques sont également organisées dans les Etats Membres par le CIDC. Dans ce cadre, le 2<sup>ème</sup> Salon Islamique des Produits Halal de l'OCI a eu lieu du 16 au 18 décembre 2013 à Sharjah, Emirats Arabes Unis (EAU).

En outre, les expositions sectorielles suivantes seront organisées cette année :

- Le 7<sup>ème</sup> Salon des Produits Agro-Industriels de l'OCI se tiendra du 13 au 16 Avril 2014 à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite;
- Le 1<sup>er</sup> Salon de l'Ameublement, de la Décoration et des Appareils Electroménagers aura lieu du 11 au 14 mai 2014 à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite;
- Le 2<sup>ème</sup> Salon sur la Santé de l'OCI se tiendra du 26 au 29 juin 2014 à Dakar, République du Sénégal;
- Le 1<sup>ère</sup> Salon Hajj et Omra de l'OCI aura lieu du 16 au 20 novembre 2014 à Médine, Royaume d'Arabie Saoudite;
- Le 3<sup>ème</sup> Salon sur les produits Halal de l'OCI se tiendra en décembre 2014 à Sharjah, Emirats Arabes Unis.

La 29<sup>ème</sup> Session du COMCEC a discuté des développements récents concernant les Foires Commerciales et a demandé au CIDC de continuer à organiser des Foires spécifiques Sectorielles en coopération avec les Etats Membres et de présenter régulièrement des rapports d'avancement sur les foires lors des Sessions du COMCEC.

Mesure(s) nécessaire(s): Le CIDC devrait rendre compte des développements récents concernant les Foires Commerciales Islamiques lors de la 30<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.



Questions à débattre :

- i) Comment évaluez-vous la performance des Foires Commerciales Islamiques? Comment les Foires Commerciales pourraient-elles être améliorées?

**- Feuille de Route pour la Promotion du Commerce Intra-OCI**

La Feuille de Route pour la Promotion du Commerce intra-OCI a été adoptée lors de la 24<sup>ème</sup> Session du COMCEC. Conformément aux résolutions pertinentes du COMCEC, le Groupe Consultatif a été créé en tant que *groupe ad hoc* composé d'institutions de l'OCI en vue de suivre la mise en œuvre du Programme Exécutif de la Feuille de route et d'atteindre 20 pour cent de commerce intra-OCI en 2015.

Jusqu'à présent, le Groupe Consultatif a tenu six réunions. La dernière réunion a eu lieu les 3 et 4 février 2014, à Marrakech, au Maroc.

La 29<sup>ème</sup> Session du COMCEC a demandé au Groupe Consultatif de mener à bien ses travaux avec la participation active des institutions de l'OCI, en conformité avec les résolutions pertinentes du COMCEC et conformément à son mandat.

Mesure(s) nécessaire(s) : Le CIDC, en tant que coordonnateur du Programme Exécutif de la Feuille de Route, devrait rendre compte des résultats de la 6<sup>ème</sup> Réunion du Groupe Consultatif et de l'état de mise en œuvre de la Feuille de Route lors de la 30<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

Questions à débattre :

- i) Quelles sont les principales réalisations et les principaux défis rencontrés dans le cadre de la Feuille de Route en vue de la promotion du commerce intra-OCI ?

**- Assistance Technique Liée à l'OMC**

Le COMCEC encourage ses membres à adhérer à l'OMC afin de bénéficier du système de commerce international sur une base juste et équitable. À cette fin, le Groupe de la BID et le CIDC organisent des stages de formation, des séminaires et des ateliers sur les questions liées à l'OMC, au bénéfice des Pays Membres.

Lors de la 29<sup>ème</sup> Session du COMCEC, les représentants se sont félicités de l'adhésion de la République du Tadjikistan à l'OMC et ont encouragé les Pays de l'OCI non-membres de l'OMC à se joindre à cette organisation. Ils ont également demandé aux Pays de l'OCI Membres de l'OMC de soutenir les nouveaux pays adhérents de l'OCI. Les représentants, lors de la Session, ont appelé la BID et le CIDC à continuer de fournir une assistance technique aux Etats Membres sur les questions liées à l'OMC et à rendre compte de leurs activités lors des Sessions du COMCEC.

Mesure(s) nécessaire(s) : La BID et le CIDC devraient rendre compte de leurs activités dans ce domaine à la 30<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

Questions à débattre :

- i) Quelles sont les difficultés rencontrées par votre pays dans la mise en œuvre des dispositions de l'OMC ou de l'adhésion à l'OMC ? Dans ce cadre, quels sont les besoins en assistance technique de votre pays sur les questions liées à l'OMC ?

**- Activités de Financement du Commerce**

L'accès au financement du commerce à prix abordable est l'un des facteurs cruciaux pour que les hommes et femmes d'affaires participent au commerce international. Dans ce contexte, le COMCEC a lancé le Schéma de Financement des Exportations (SFE), qui a été mis en opération par la Banque Islamique de Développement (BID) en vue de renforcer le commerce intra-OCI. Jusqu'à la mise en opération de la Société Islamique de Financement du Commerce (SIFC) au sein du Groupe de la BID, les Activités de Financement du Commerce ont été menées principalement par la BID dans le cadre du Schéma de Financement des Exportations (SFE). Depuis sa mise en opération, tous les problèmes de financement du commerce au sein du Groupe de la BID ont été rattachés à la SIFC. En outre, conformément à la décision pertinente du COMCEC, la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation a été établie au sein du Groupe de la BID et fournit une assurance au crédit à l'exportation afin d'atténuer les risques pour les commerçants.

La 29<sup>ème</sup> Session du COMCEC a pris note des Activités de Financement du Commerce du Groupe de la BID (SIFC) et a prié le Groupe de la BID (SIFC) d'envisager l'élaboration de nouveaux instruments de crédit couvrant le financement à moyen et long terme pour les biens d'investissement et les demi produits.

Le Groupe de la BID rend régulièrement rapport de ses activités de financement du commerce lors des Réunions des Comité de Suivi et des Sessions du COMCEC.

Mesure(s) nécessaire(s): Le Groupe de la BID devrait présenter un rapport sur ses activités de financement du commerce et d'assurance pour les risques du crédit à l'exportation lors de la 30<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

Questions à débattre :

- i) Quels sont les mécanismes de financement du commerce mis en œuvre dans votre pays ? Votre pays a-t-il des politiques/programmes spécifiques en vue d'une meilleure utilisation des services de financement du commerce offerts par le SIFC pour les hommes et femmes d'affaires ?

**- Activités liées au Commerce de l'INMPI**

L'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI) est une institution affiliée de l'OCI chargée de l'harmonisation des normes entre les pays de l'OCI. L'INMPI vise à atteindre des normes harmonisées et à éliminer les barrières techniques en vue de renforcer le commerce entre les Pays Membres.

Conformément à son mandat, l'INMPI a intensifié ses efforts et ses activités de coopération. Récemment, huit comités techniques, portant sur des questions allant de l'Alimentation halal aux

Services sur place ont été établis sous l'égide de l'INMPI. L'intérêt des Etats Membres envers l'INMPI est croissant. Le nombre de membres de l'INMPI s'est élevé à 29 en avril 2014.

Mesure(s) nécessaire(s) : Le Secrétariat Général de l'INMPI informera le Comité de Suivi quant à l'évolution récente des activités liées au commerce de l'INMPI.

Questions à débattre :

- i) L'INMPI a achevé avec succès son institutionnalisation et la mise en place de huit comités techniques pour l'accomplissement de son mandat. Quelles mesures peuvent-elles être prises pour améliorer la visibilité de l'INMPI et de ses services dans les Etats Membres ?

## **POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Améliorer les Transports et les Communications**

La plus haute importance est donnée par le COMCEC au développement de la coopération entre les Etats Membres dans le domaine des transports. Le Sommet Economique du COMCEC tenu en 2009 a identifié les transports comme l'un des trois secteurs prioritaires. En outre, les transports et les communications ont été identifiés comme l'un des domaines de coopération du COMCEC par la Stratégie du COMCEC.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du COMCEC, le Groupe de Travail sur les Transports et les Communications a été créé et s'est réuni trois fois jusqu'à présent. La 1<sup>ère</sup> Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur les Transports et les Communications a eu lieu le 28 mars 2013, à Ankara, en Turquie, sur le thème des « Modalités des Infrastructures de Transport : les Partenariats Public-privé dans les Etats Membres de l'OCI ». La 2<sup>ème</sup> réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur les Transports et les Communications a eu lieu le 8 octobre 2013, à Ankara, sur le thème du « Développement des Transports Intermodaux entre les Pays Membres de l'OCI : Concepts de base et dernières Tendances ». Les actes des réunions ainsi que toutes les publications et les présentations sont disponibles sur le site Web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org)).

La 3<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur les Transports et les Communications a eu lieu le 13 mars 2014 à Ankara, en Turquie, sur le thème de « Développement des Transports Intermodaux Entre les Pays Membres de l'OCI : Mises en œuvre Actuelles et Recommandations des Politiques ». Des représentants de 15 Etats Membres ont assisté à la Réunion et ont annoncé leurs points focaux pour le Groupe de Travail sur les Transports et les Communications. Ont également assisté à la Réunion des représentants des institutions concernées de l'OCI, des institutions internationales et du secteur privé. Les représentants des Etats Membres ont partagé leurs expériences, leurs accomplissements, les défis qu'ils ont rencontrés et les mises en œuvre des politiques dans le domaine des Transports Multimodaux de fret dans leurs pays respectifs. Les représentants ont examiné les études, à savoir « Développer les Transports Multimodaux de fret dans les Pays Membres de l'OCI : Etat de Mise en œuvre de Transports Multimodaux de fret entre les Pays Membres de l'OCI » et « Perspectives du COMCEC dans le domaine des Transports 2014 », préparées par le Bureau de Coordination du COMCEC.

La 4<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur les Transports et les Communications aura lieu le 11 septembre 2014, sur le thème de « Développer des Liens Aériens afin de soutenir le Tourisme entre les Etats Membres ».

La 29<sup>ème</sup> Session du COMCEC a demandé aux Etats Membres qui ne l'ont pas encore fait de communiquer leurs points focaux pour le Groupe de Travail sur les Transports au Bureau de Coordination du COMCEC et de participer activement aux réunions ultérieures.

Mesure(s) requise(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC informera le Comité de Suivi du COMCEC des résultats de la 3<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur les Transports et les Communications et des évolutions récentes concernant la coopération dans ce domaine.

Questions à débattre :

i) Comment évaluez-vous l'état actuel de votre pays en ce qui concerne les transports multimodaux ?

ii) Quels types de barrières à la mise en œuvre de transports multimodaux existe-t-il (politiques, juridiques, opérationnelles et régionales) dans votre pays ?

Votre pays a-t-il un plan/programme/stratégie particuliers pour accroître le rôle du secteur privé dans les Transports multimodaux?

## **POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Développer un Secteur du Tourisme Durable et Compétitif**

En tant que source de plus en plus importante de revenus, d'emplois et de richesse pour de nombreux pays, le Tourisme a été défini comme l'un des secteurs prioritaires par le Sommet Economique du COMCEC tenu en 2009. Le Tourisme a également été défini par la Stratégie du COMCEC comme l'un des domaines de coopération du COMCEC .

Dans le cadre de la mise en opération de la Stratégie du COMCEC, le Groupe de Travail sur le Tourisme a été créé. Il s'est réuni trois fois jusqu'à présent. La 1<sup>ère</sup> Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme a été tenue le 25 avril 2013, à Ankara, en Turquie, sur le thème d'« Une nouvelle tendance dans le Développement du Tourisme Durable : le Tourisme Communautaire dans la Région du COMCEC ». La 2<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme a eu lieu le 3 octobre 2013, à Ankara, sur le thème du « Développement de Produits Touristiques et de Stratégies de Marketing dans la Région du COMCEC ». Les actes des réunions susmentionnées, qui présentent les résultats des Réunions, ont été publiés sur le site Web du COMCEC. Les études analytiques préparées spécifiquement pour ces réunions et les présentations faites lors des Sessions sont également disponibles sur le site Web du COMCEC ( [www.comcec.org](http://www.comcec.org)).

La 3<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme s'est tenue le 4 mars 2014, à Ankara, en Turquie, sur le thème de l'« Amélioration du Climat d'Investissement dans le domaine du Tourisme dans la Région du COMCEC ». Des représentants de 14 Etats Membres ont assisté à la Réunion et ont notifié leurs points focaux pour le Groupe de Travail sur le Tourisme. Ont également assisté à la Réunion, des représentants du SESRIC, du Centre islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), de la Société Financière Internationale (SFI) ainsi que des représentants du secteur privé. Les représentants des Etats Membres ont partagé leurs expériences, leurs accomplissements et les défis qu'ils ont rencontrés en matière d'investissement dans le domaine du

tourisme dans leurs pays respectifs. En outre, les études intitulées « Amélioration du Climat d'Investissement dans le domaine du Tourisme : Défis et Perspectives pour l'Investissement dans le domaine du Tourisme dans la Région du COMCEC », commandée par le Bureau de Coordination du COMCEC, et « Perspectives du COMCEC dans le Domaine du Tourisme 2014 », préparée par le Bureau de Coordination du COMCEC, ont été les principaux intrants pour enrichir les discussions lors de la réunion.

La 4<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC sera tenue le 4 septembre 2014 sur le thème d'« Augmenter la Capacité de la Main d'œuvre dans le domaine du Tourisme dans la Région du COMCEC en vue d'Améliorer la Qualité des Services dans le domaine du Tourisme ».

La 29<sup>ème</sup> Session du COMCEC a demandé aux Etats Membres ne l'ayant pas encore fait d'annoncer leurs points focaux pour le Groupe de Travail sur le Tourisme au Bureau de Coordination du COMCEC et de participer activement aux réunions à venir.

Eu égard aux activités de coopération en cours dans ce domaine de coopération ;

- La 4<sup>ème</sup> Conférence sur le Tourisme de Santé a été tenue les 26 et 27 novembre 2013 à Masshad, République Islamique d'Iran.
- La 8<sup>ème</sup> Session de la Conférence Islamique des Ministres de Tourisme (CIMT) a été tenue du 3 au 5 décembre 2013 à Banjul, Gambie. La réunion a approuvé les critères et les mécanismes de la sélection de la cité de l'OCI pour le tourisme ainsi que le prix du Sceau d'Excellence pour l'Artisanat. La réunion a également approuvé la proposition des Membres du Comité de Coordination pour la mise en œuvre de l'Accord Cadre sur le Tourisme, laquelle a été adoptée par la 6<sup>ème</sup> Réunion des Ministres de Tourisme tenue à Damas, République Arabe Syrienne, du 29 juillet au 2 août 2008. La Réunion a aussi salué l'offre présentée par le Gouvernement de la République de Niger pour abriter la 9<sup>ème</sup> Session de la CIMT en 2015.
- La 2<sup>ème</sup> Réunion du Forum du Secteur Privé sur le Tourisme du COMCEC/OCI a été tenue les 16 et 17 décembre 2013 à Istanbul sous le thème de « Stratégies de Marketing Efficaces pour la promotion des destinations du Tourisme dans la Région du COMCEC ». Ont assisté à la Réunion des représentants du secteur public et privé des 18 États Membres ainsi que des représentants du Bureau de Coordination du COMCEC, le Secrétariat Général de l'OCI, le SESRIC et le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC). Le Forum a souligné qu'un marketing efficace requiert l'utilisation optimale de tout outil disponible y compris les médias sociaux et le e-marketing. Il a également souligné l'importance des programmes de formation et d'échange, des Réunions et des Ateliers du B2B pour les représentants du secteur privé. En marge du Forum, les représentants du secteur privé des Pays Membres ont eu l'opportunité de conduire des Réunions B2B avec leurs homologues.

Mesure(s) nécessaire(s) : le Bureau de Coordination du COMCEC informera le Comité de Suivi des résultats de la 3<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC aussi bien que des récents développements liés aux activités en cours en matière de coopération dans le domaine du tourisme du COMCEC.

Questions à débattre:

- i) Comment évaluez-vous le rôle joué par les agences de gouvernement pour attirer les investissements dans le domaine du tourisme ? Quelle est la situation dans votre pays ?

- ii) Quels sont les principaux défis affrontés par votre pays en ce qui concerne l'attraction des investissements au tourisme ? ces défis, comment peut-on les surmonter et comment la coopération entre les États Membres sera-t-elle constituée en vue de gérer ces problèmes ?
- iii) Comment tirer profit de manière efficace du Forum sur le Tourisme du Secteur Privé du COMCEC de l'OCI et assurer la participation active du secteur privé dans ce Forum ?

## **POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Accroissement de la productivité du secteur de l'Agriculture et durabilité de la Sécurité Alimentaire**

La coopération dans le domaine de l'agriculture occupe une place importante sur l'ordre du jour du COMCEC. Le Sommet Économique du COMCEC tenu en 2009, a priorisé la coopération dans ce domaine. La stratégie du COMCEC a en outre identifié l'agriculture comme l'un des domaines de coopération du COMCEC. Le Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC a été établi comme partie intégrante de la mise en œuvre de la stratégie du COMCEC. La 1<sup>ère</sup> Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC a été tenu le 6 juin, 2013 à Ankara, Turquie, sous le thème de « Accroissement de la Productivité Agricole dans la Région du COMCEC : Améliorer les Capacités d'Irrigation. »

La 2<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC a été tenue le 19 décembre, 2013 à Ankara, Turquie, sous le thème de « Encourager les Investissements Directs Étrangers (IDE) dans la Région du COMCEC pour accroître la Productivité Agricole ». Au cours de cette Réunion, les participants ont échangé leurs expériences, réalisations et défis en termes d'investissement direct étranger dans leurs pays respectifs. L'étude analytique intitulée « Accroissement de la Productivité Agricole : Encourager les Investissements Directs Étrangers dans la Région du COMCEC » préparée précisément pour cette réunion et « la Perspective sur l'Agriculture du COMCEC pour 2013 » ont été examinées durant la Réunion. Les résultats de la réunion ont été publiés par le Bureau de Coordination du COMCEC aussi bien que « les Procédures de la 2<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture ». Tous les documents relatifs soumis à la réunion ainsi que les présentations sont disponibles sur le site-web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org)).

La 3<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC s'est tenue le 3 avril, 2014, sous le thème de « Améliorer la Capacité Statistique du secteur de l'Agriculture dans la Région du COMCEC ». La réunion a été suivie par les représentants de 12 États membres qui ont notifié leurs points focaux pour le Groupe de Travail sur l'Agriculture et des représentants du SESRIC et de la Banque Africaine de Développement. Les représentants des États membres ont partagé leurs expériences, leurs réussites et les défis concernant la capacité statistique agricole. L'étude analytique intitulée « Améliorer les Statistiques Agricoles dans la Région du COMCEC » préparée exprès pour cette réunion et la « Perspective sur l'Agriculture du COMCEC pour l'an 2014 » ont été examinées durant la réunion. Tous les documents y relatifs présentés à la réunion et les présentations faites sont disponibles sur le site web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org)).

La 4<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC sera tenue le 25 septembre, 2014 sous le thème de « Faciliter l'accès des petits agriculteurs sur le Marché dans la Région du COMCEC. »

La 29<sup>ème</sup> Session du COMCEC a appelé les États Membres, qui n'ont pas encore entrepris ce pas, à notifier leurs points focaux pour le Groupe de Travail sur l'Agriculture au Bureau de Coordination du COMCEC et à participer activement aux réunions ultérieures.

Mesure(s) nécessaire (s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC informera le 30<sup>ème</sup> Comité de Suivi du COMCEC des résultats de la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Réunions du Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC et des récents développements dans ce domaine de coopération.

Questions à débattre :

- i) Quels sont les politiques/programmes mis en œuvre dans votre pays pour attirer les IDE agricoles ? Quels sont les principaux défis auxquels fait face votre pays pour attirer les IDE agricoles ?
- ii) Quels sont les politiques/programmes mis en œuvre dans votre pays pour renforcer les capacités statistiques agricoles ? Quels sont les véritables défis affrontés par votre pays en matière de collecte, de compilation et de processus de statistiques agricoles ?

## **POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Éradication de la Pauvreté**

L'allègement de pauvreté occupait une place importante sur l'ordre du jour du COMCEC, il est défini par la Stratégie du COMCEC comme l'un des domaines de coopération du COMCEC. Le Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté, envisagé par la Stratégie du COMCEC, a tenu sa première réunion le 27 juin, 2013 à Ankara sous le thème de « Renforcer la Capacité Productive des Pauvres dans les Pays Membres du COMCEC : Améliorer le Capital Humain. »

La 2<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Allègement de la Pauvreté a été tenue le 26 décembre 2013 à Ankara, Turquie, sous le thème de « Cibler les Mécanismes des Systèmes de Filet de Sécurité Sociale dans la Région du COMCEC ». Ont assisté à la Réunion les représentants des 14 États Membres, qui ont notifié leurs points focaux pour le Groupe de Travail de l'Allègement de la Pauvreté, les représentants de la BID, le SESRIC, la Banque Mondiale du Bureau d'Ankara et la municipalité de Altindag. Les représentants des États Membres ont partagé leurs expériences, leurs réalisations et leurs défis concernant le ciblage des mécanismes des systèmes de filet de sécurité sociale dans leurs pays respectifs. Les études intitulées « Cibler les Mécanismes des Systèmes de Filet de Sécurité Sociale dans la Région du COMCEC » commandée par le Bureau de Coordination du COMCEC et « la Perspective sur la Pauvreté du COMCEC pour l'an 2013 » préparée par le Bureau de Coordination du COMCEC ont été examinées durant la Réunion. Les résultats de la Réunion ont été publiés par le Bureau de Coordination du COMCEC en tant que « Procédures de la 2<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté ». Toutes les publications et présentations faites au cours de la Réunion sont disponibles sur le site-web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org)).

- La 3<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté s'est tenue le 10 avril, 2014 sous le thème de « Surveiller les Mécanismes des Programmes de Filet de Sécurité Sociale dans la Région du COMCEC. » La Réunion a été assistée par les représentants de 19 États

membres, qui ont notifié leurs points focaux pour le Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté et les représentants du Bureau de Coordination du COMCEC, la Banque islamique de développement, SESRIC, le Programme des Nations unies pour le Développement (le PNUD), l'Association Deniz Feneri et la Municipalité Métropolitaine d'Istanbul. Les Représentants des États membres ont partagé leurs expériences, réalisations et défis quant au contrôle des mécanismes des Programmes de Filet de Sécurité Social (FSS) dans leur pays respectif. De plus, les Études intitulées "le Contrôle des Mécanismes des Programmes de Filet de Sécurité Sociaux dans la Région COMCEC" commandées par le Bureau de Coordination du COMCEC et " la Perspective 2014 du COMCEC sur l'Allègement de la Pauvreté" préparé par le Bureau de Coordination du COMCEC ont également été traités pendant la Réunion.

Toutes les publications et des présentations faites pendant la Réunion sont disponibles sur le site Web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org)).

- La 4<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté sera tenue le 18 septembre 2014 sous le thème de « Analyser la Structure des Systèmes de Protection dans la Région du COMCEC. »

La 29<sup>ème</sup> Session du COMCEC a appelé les États Membres qui n'ont pas encore entrepris ce pas de notifier leurs points focaux pour le Groupe de Travail de l'Allègement de la Pauvreté au Bureau de Coordination du COMCEC et de participer activement aux réunions ultérieures.

De plus, les efforts de coopération en cours dans le domaine de l'Allègement de la Pauvreté ont été déployés sous les auspices du Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID), du Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA), le Programme du Coton de l'OCI et le Programme d'Éducation Professionnelle et de Formation des Pays Membres de (EPF-OCI).

#### **- Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)**

Le FSID est un Fonds Spécial au sein de la BID, lequel a été officiellement lancé en 2007 en vue de réduire la pauvreté dans la région du COMCEC via la focalisation sur le développement humain, l'agriculture et le développement rural, l'infrastructure de base et les micro-entreprises. La principale cible de capital du Fonds est évaluée à 10 milliards de dollars américains. En avril 2014, 57 projets ont été approuvés par la BID dans le cadre du FSID. L'allocation totale affectée à ces projets est évaluée à 1,80 milliards de dollars américains.

Le PSDA est un autre Programme Spécial au sein de la BID, qui a été initié en 2008 en vue de stimuler la croissance économique, revigorer la production agricole et créer des possibilités d'emploi dans les Pays Membres Africains. Le financement du PSDA a été fixé à 12 milliards de dollars américains pour une période de cinq ans. En avril 2014, le Groupe de la BID a approuvé 5 milliards de dollars américains et a déboursé approximativement 32 % du total des propositions.

Mesure(s) nécessaire (s) : le Groupe de la BID devrait soumettre un rapport sur la mise en œuvre du FSID et du PSDA à la 30<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.



### - Programme du Coton de l'OCI

Dans le cadre de l'initiative du coton de l'OCI, le Plan d'Action Quinquennal du Coton de l'OCI (2007-2011) a été élaboré et approuvé par la 22<sup>ème</sup> Session du COMCEC. La durée du Plan a été prolongée à cinq autres années durant la 26<sup>ème</sup> Session du COMCEC (2011-2016).

Conformément au Plan d'Action du Coton, le Comité de Projet et le Comité Directeur ont été formés. Jusqu'à maintenant, six réunions du Comité Directeur et quatre du Comité de Projet ont été tenues. La 6<sup>ème</sup> Réunion du Comité Directeur a été tenue le 3 avril, 2013 à Ankara, Turquie.

Dans le cadre du Plan d'Action du Coton de l'OCI, vingt-sept projets ont été proposés par les États Membres. Les propositions ont été soumises à la BID et aux autres bailleurs de fonds potentiels. À ce jour, deux projets ont été mis en œuvre. Le Groupe de la BID a approuvé le financement de six projets, ceux restants sont objets d'étude.

La 29<sup>ème</sup> Session du COMCEC a exhorté le Groupe de la BID à organiser la 5<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Projet dans le 1<sup>er</sup> trimestre de 2014 en vue d'étudier la possibilité, en collaboration avec les propriétaires de projet, de remanier les projets concernant le coton qui devraient être financés, de façon à les rendre éligibles à l'application sur différents programmes de financement en tant que projets souples.

*Mesure(s) nécessaire(s)*: Le Ministère des Douanes et du Commerce de Turquie, en tant que Président du Comité Directeur, le Groupe de la BID, en tant que Président du Comité de Projet, devraient rapporter la situation actuelle de la mise en œuvre du Plan d'Action du Coton à la 30<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

### - Programme EPF-OCI

Le Programme de l'Éducation Professionnelle et de la Formation pour les Pays Membres de l'OCI (EPF-OCI) a été initié par le SESRIC en 2009 en vue d'améliorer la qualité de l'éducation professionnelle et de la formation dans les Pays Membres. Trois programmes de renforcement des capacités ont été élaborés dans le cadre du Programme EPF-OCI à savoir: le Programme de Renforcement des Capacités dans le domaine de l'Agriculture, le Programme de Renforcement des Capacités dans le domaine des Technologies de l'Information et des Communications et le Programme de Renforcement des Capacités dans le domaine de l'Allègement de la Pauvreté. Le SESRIC rapporte les développements relatifs à la mise en œuvre de l'EPF-OCI aux Réunions du Comité de Suivi du COMCEC et aux Sessions du COMCEC.

La 29<sup>ème</sup> Session du COMCEC a appelé le SESRIC et la BID à continuer à développer et à mettre en œuvre de nouveaux projets et initiatives au sein des sous-programmes de l'EPF-OCI, et a exhorté les États Membres à y prendre part et à soutenir les divers programmes de renforcement de capacités du SESRIC dans le cadre du Programme de l'EPF-OCI moyennant l'activation du rôle de leurs Points Focaux Nationaux (PFN).

De plus, conformément à la résolution relative à la 27<sup>ème</sup> Session du COMCEC, la BID et le SESRIC ont préparé une étude intitulée « Gérer les Catastrophes et les Conflits dans les Pays Membres de l'OCI », laquelle a été soumise à la 29<sup>ème</sup> Session du COMCEC. Cette dernière a pris note de cette étude et a invité les États Membres à soumettre leurs points de vue sur son contenu dans un délai de 3 mois au Bureau de Coordination du COMCEC pour examen à la prochaine Session du COMCEC.

Mesure (s) nécessaire(s) : le SESRIC devrait soumettre un rapport à la 30<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC sur la mise en œuvre du Programme de l'EPF-OCI aussi bien que sur l'Étude intitulée « Gérer les Catastrophes Naturelles et les Conflits dans les Pays de l'OCI. »

Questions à débattre :

- i) Investir dans le capital humain constitue une méthode efficace pour l'allègement de la pauvreté. Quels sont les programmes spécifiques tels ceux qui concernent l'éducation professionnelle établis dans votre pays jusqu'à ce jour?
- ii) Est-ce que votre pays dispose de programmes /projets/ activités spécifiques mis en œuvre en collaboration avec une organisation internationale/non-gouvernementale ciblés vers les pauvres ? Quelles sont vos expériences dans ce domaine ?

## **POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Approfondissement de la Coopération Financière**

La dernière crise financière a démontré l'interconnectivité des marchés financiers et le besoin croissant d'une coopération internationale entre les institutions financières et les autorités de régulation. A cet égard, le COMCEC a intensifié ses efforts en vue de renforcer la coopération financière entre les Etats membres. La Stratégie du COMCEC a identifié la finance comme l'un des domaines de coopération du COMCEC. La Stratégie du COMCEC envisage également la création d'un Groupe de travail sur la Coopération Financière, qui servira à atteindre l'objectif stratégique et les résultats escomptés définis dans la section sur la finance. Dans ce cadre, la 1<sup>ère</sup> réunion du Groupe de travail sur la Coopération Financière a eu lieu le 12 décembre 2013, à Ankara avec pour thème « Augmentation des Flux de Capitaux entre les Pays Membres du COMCEC ».

Ont pris part à la Réunion les représentants de 14 Etats Membres qui ont notifié leurs points focaux pour le Groupe de travail sur la Coopération Financière, ainsi que des représentants du SESRIC, du Secrétariat du Forum des Bourses des Etats Membres de l'OCI, du Secrétariat du Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC et des institutions internationales compétentes. Les représentants des Etats Membres ont partagé les expériences, accomplissements et défis quant à l'augmentation des flux de capitaux dans la région du COMCEC. Ils ont également examiné l'étude analytique intitulée « Les Obstacles et les Opportunités d'augmenter les flux de capitaux dans les Pays Membres du COMCEC » et « Les Perspectives de Finance du COMCEC de 2013 » élaborée par le Bureau de Coordination du COMCEC. Les résultats de la Réunion ont été publiés par le Bureau de Coordination du COMCEC, en tant que « Compte rendu de la 1<sup>ère</sup> Réunion du Groupe de travail sur la Coopération Financière ». Toutes les publications et présentations faites au cours de la Réunion sont disponibles sur le site web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org)).

La 2<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de travail sur la Coopération Financière s'est tenue le 27 mars 2014 à Ankara avec pour thème « Renforcement de l'Inclusion Financière dans les Pays Membres du COMCEC ». Ont participé à la Réunion les représentants de 17 Etats membres qui ont notifié leurs points focaux pour le Groupe de travail sur la Coopération Financière, ainsi que les représentants du SESRIC, du Secrétariat du Forum des Bourses des Etats Membres de l'OCI, du Secrétariat du Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC, du Groupe de la Banque Islamique de

Développement (BID), de la Banque Mondiale, du Centre de Développement de la Finance Islamique Mondiale de la Banque Mondiale et de l'Association des Banques de Turquie. Les représentants des Etats Membres ont délibéré au sujet du cadre institutionnel pour l'inclusion financière dans les pays du COMCEC, des obstacles au renforcement de l'inclusion financière, des mesures visant à réduire la population exclue financièrement dans les pays du COMCEC et des recommandations politiques pour favoriser l'inclusion financière dans la région. Les participants ont également examiné l'étude analytique intitulée « Renforcement de l'Inclusion Financière dans les Pays du COMCEC » et Les Perspectives de Finance du COMCEC de 2013 ». Toutes les publications et les présentations faites lors de la réunion sont disponibles sur le site web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org)).

En outre, la 3<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de travail du COMCEC sur la Coopération Financière se tiendra le 16 octobre 2014 sur le thème « Effectuer une Analyse de la Gestion des Risques sur les Instruments Financiers Islamiques dans les Etats Membres du COMCEC ».

La 29<sup>ème</sup> Session du COMCEC a demandé aux Etats Membres, qui ne l'ont pas encore fait, de communiquer leurs points focaux du Groupe de travail sur la Coopération Financière au Bureau de Coordination du COMCEC et de participer activement à ses prochaines réunions.

En outre, les activités en cours dans le domaine de la finance ont été menées par le Forum des Bourses des Etats Membres de l'OCI, le Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC et les Réunions des Banques Centrales et des Autorités Monétaires de l'OCI.

#### **- Forum des Bourses des Etats Membres de l'OCI**

La coopération entre les Bourses a été initiée par le COMCEC en 2005. Dans cette perspective, le Forum des Bourses des Etats Membres de l'OCI a été créé. Le Forum met l'accent sur l'harmonisation des règles et règlements régissant les opérations de marché, ainsi que sur l'ouverture des canaux de communication pour les Bourses des Pays Membres de l'OCI et les institutions compétentes. Le Forum a lancé son site web ([www.oicexchanges.org](http://www.oicexchanges.org)) dans le but de promouvoir la communication entre les Membres du Forum. Le Forum s'est réuni jusqu'à présent sept fois. Sa 7<sup>ème</sup> Réunion a eu lieu le 19 septembre 2013 à Istanbul. La 8<sup>ème</sup> Réunion du Forum se tiendra à Istanbul en 2014. Les détails concernant les activités du Forum sont disponibles sur le site web du Forum. ([www.oicexchanges.org](http://www.oicexchanges.org))

Le Forum a réalisé des progrès remarquables dans l'approfondissement de la coopération entre les Bourses des Etats Membres. Il a finalisé avec succès l'Indice S&P OCI/COMCEC, lancé le 22 juin 2012, à Istanbul. Toutefois, la cérémonie du lancement officiel de l'Indice S&P OCI/COMCEC a eu lieu au cours de la 28<sup>ème</sup> Session du COMCEC. L'Indice a été conçu pour mesurer la performance des 50 sociétés chefs de file des 19 Etats Membres. La 29<sup>ème</sup> Session du COMCEC a demandé aux Etats Membres et à la BID d'apporter leur soutien à la promotion de l'Indice S&P OCI/COMCEC dans les Pays Membres.

Mesure(s) nécessaire(e): En tant que Secrétariat du Forum, la Bourse des valeurs d'Istanbul devrait informer la 30<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC des récents développements concernant les activités du Forum.

Questions à débattre :

- i) L'Indice S&P OCI/COMCEC a été lancé avec succès en 2012. Comment peut-on améliorer la visibilité de l'Indice S&P OCI/COMCEC aussi bien dans les Etats Membres que dans le monde entier ?
- ii) Comment évaluez-vous l'impact de l'inclusion financière sur l'économie de votre pays ? Quels sont les politiques et les programmes mis en œuvre dans votre pays pour améliorer l'inclusion financière ? Quels sont les défis auxquels votre pays est confronté à cet égard ?
- iii) Quelles pourraient être les politiques efficaces visant à renforcer les flux de capitaux entre les Pays Membres du COMCEC ?

**- Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC**

Conformément aux résolutions pertinentes du COMCEC, le Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC a été créé en 2011 afin de favoriser la coordination et la coopération dans l'infrastructure juridique et réglementaire en vue d'aboutir à des politiques et des réglementations plus harmonisées entre les Pays Membres. Dans ce cadre, la 1<sup>ère</sup> Réunion du Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC a eu lieu les 26 et 27 septembre 2012 à Istanbul. La 2<sup>ème</sup> Réunion du Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC s'est tenue le 19 septembre 2013, à Istanbul. La 3<sup>ème</sup> Réunion du Forum sera organisée à Istanbul en 2014. Les détails concernant les activités du Forum sont disponibles sur le site web du Forum. ([www.comceccmr.org](http://www.comceccmr.org))

La 29<sup>ème</sup> Session du COMCEC a pris note du rapport de la 2<sup>ème</sup> Réunion du Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC et a invité les Etats Membres à soutenir les efforts du Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC en participant à ses réunions, en contribuant aux efforts de coopération des groupes de travail formés dans le cadre du Forum, en nommant des personnes de contact pour assurer le travail de suivi, et en utilisant de façon efficace son site Internet.

Mesure(s) nécessaire(s): En tant que Secrétariat du Forum, le Conseil des Marchés des Capitaux de Turquie devrait informer la 30<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC des derniers développements concernant les activités du Forum.

Questions à débattre :

- i) Quels sont les défis que relève votre pays pour renforcer le développement du marché des capitaux et diversifier les produits dans le respect des normes internationales ?
- ii) Y a-t-il une politique / stratégie de votre pays pour développer les infrastructures de marché en vue d'attirer davantage de flux de capitaux ?
- iii) Quelle est l'expérience de votre pays en matière d'instruments de la finance islamique ?

**- Réunions des Banques Centrales et des Autorités Monétaires de l'OCI**

Conformément à la résolution pertinente du COMCEC, la coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Pays Membres a été revitalisée. Depuis 2009, les Banques Centrales et

les Autorités Monétaires des Etats Membres se sont régulièrement réunies en vue de partager les expériences et de renforcer les capacités humaines et institutionnelles dans ce domaine. Par conséquent, trois groupes de travail ont été créés dans les domaines suivants : Systèmes de paiement, Réglementation macroprudentielle et Gestion des liquidités en finance islamique. La 13<sup>ème</sup> Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires de l'OCI a eu lieu les 27 et 28 novembre 2013 à Djeddah, en Arabie Saoudite avec pour thème « L'impact des récentes réformes réglementaires et financières internationales sur les Pays de l'OCI ». Les 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> réunions des Banques Centrales et des Autorités Monétaires de l'OCI se tiendront en Indonésie et au Suriname en 2014 et 2015 respectivement.

Mesure(s) nécessaire(s): Le SESRIC devrait informer la 30<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC des résultats de la 13<sup>ème</sup> Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires de l'OCI et des derniers développements en matière de coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Pays Membres.

Questions à débattre :

- i) Quels sont les politiques / programmes mis en œuvre dans votre pays pour assurer la stabilité du secteur financier ?
- ii) Quelles sont les expériences de votre pays en termes de renforcement des capacités humaines et institutionnelles des Banques Centrales / Autorités Monétaires ?

## **POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Renforcement du Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Economique**

#### **- Réunions du Secteur Privé**

La Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA) organise des réunions pour le secteur privé et soumet leurs résultats aux Sessions du COMCEC. L'un des principaux objectifs des réunions du secteur privé est de fournir une plateforme pour les représentants du secteur privé des Etats membres afin d'explorer de nouvelles opportunités et de créer de nouveaux liens entre eux. Jusqu'à présent, 15 réunions du secteur privé ont été tenues. La 15<sup>ème</sup> Réunion du Secteur Privé pour la Promotion du Commerce et des Investissements dans les Joint-ventures entre les pays islamiques et le 7<sup>ème</sup> Forum pour les Femmes entrepreneurs dans les Pays Islamiques ont eu lieu du 28 au 30 octobre 2013 à Téhéran, en République Islamique d'Iran. La 16<sup>ème</sup> Réunion du Secteur Privé pour la Promotion du Commerce et des Investissements dans les Joint-ventures entre les Pays Islamiques s'est tenue du 20 au 22 mars 2014 à Sharjah, aux Emirats Arabes Unis.

En outre, conformément aux résolutions de la 28<sup>ème</sup> Session du COMCEC, le ministère des Douanes et du Commerce de la Turquie en collaboration avec le Bureau de Coordination du COMCEC et l'Agence Turque de Coopération et de Coordination (TIKA) ont organisé un atelier sur « la Coopération et le partage d'expériences entre les Agences d'enregistrement des entreprises des Etats Membres de l'OCI » les 11 et 12 septembre 2013 à Ankara, en Turquie. L'atelier a réuni les organismes compétents de 28 Pays Membres.

D'ailleurs, au cours de la Session d'échange de vues de la 28<sup>ème</sup> Session du COMCEC, la Turquie a proposé d'organiser des programmes de partage d'expériences dans le domaine des PME. A cet égard, les autorités compétentes de la Turquie en coopération avec le Bureau de Coordination du COMCEC ont organisé des programmes de renforcement des capacités et de partage d'expériences pour les Pays Membres intéressés.

Mesure(s) nécessaire(s): La CICIA devrait soumettre un rapport sur les récents développements concernant les réunions du secteur privé. Le Bureau de Coordination du COMCEC se doit d'informer la 30<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC du Programme de partage d'expériences dans le domaine des PME.

Questions à débattre :

- i) Outre les efforts en cours, quelles sont les autres mesures supplémentaires à prendre pour une implication active du secteur privé dans les efforts de coopération économique sous l'égide du COMCEC ?

## **POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Préparatifs pour l'échange de vues sur « Le Rôle des Partenariats Public-Privé pour le Développement du Secteur du Tourisme dans les Etats Membres de l'OCI »**

Les Sessions d'échange de vues sont tenues régulièrement durant les Sessions ministérielles du COMCEC. La 29<sup>ème</sup> Session du COMCEC a décidé que le thème de l'échange de vues ministériel de la prochaine Session du COMCEC serait « le Rôle des Partenariats Public-Privé pour le Développement du Secteur du Tourisme dans les Etats Membres de l'OCI ».

A cet égard, un atelier préparatoire sur « le Rôle des Partenariats Public-Privé pour le Développement du Secteur du Tourisme dans les Etats Membres de l'OCI » sera organisé par le Bureau de Coordination du COMCEC et le SESRIC.

Mesure(s) nécessaire(s): Le SESRIC devrait informer la 30<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC des préparatifs de l'atelier susmentionné.

## **POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Projet d'Ordre du jour de la 30<sup>ème</sup> Session du COMCEC**

Le projet d'ordre du jour de la 30<sup>ème</sup> Session du COMCEC sera examiné par le Comité de Suivi au titre de ce point de l'ordre du jour.

-----  
-----